



COMMISSION EUROPEENNE

Bruxelles, 20. 2. 2013
C(2013) 666 final

Monsieur le Président,

La Commission remercie le Sénat pour son avis relatif à la proposition de modification du règlement (CE) n°1060/2009 sur les agences de notation de crédit {COM(2011) 747 final} et pour le travail important mené, en appui, par la mission du Sénat sur le fonctionnement, la méthodologie et la crédibilité des agences de notations. La Commission présente ses excuses pour le retard pris dans l'envoi de cette réponse.

La Commission a analysé en profondeur l'option de la création d'une agence publique européenne de notation lors de l'évaluation d'impact sur laquelle s'appuie la proposition législative, et partage les réflexions du Sénat quant aux incertitudes qu'une telle agence soulèverait en termes de crédibilité vis-à-vis des investisseurs.

Comme alternative à une agence publique européenne, le Sénat souligne les mérites d'une agence européenne de nature privée, et engage la Commission européenne à lancer un appel à manifestation d'intérêt qui aurait pour but d'octroyer une subvention provenant du budget européen à l'une des agences soumissionnaires, afin de créer un grand acteur européen de la notation.

La Commission partage la volonté de renforcer la concurrence dans le marché des notations, de préférence par le biais d'agences de nature privée afin d'éviter les éventuels conflits d'intérêts qui pourraient décourager les investisseurs.

Cela dit, l'octroi de subventions par la Commission européenne à une agence de notation, quelle qu'elle soit, risquerait de conférer à l'agence concernée un avantage concurrentiel au détriment d'autres agences qui existent déjà sur le marché européen. Il faut également garder à l'esprit les contraintes pesant sur le budget de l'Union.

En espérant que ces précisions auront permis de répondre aux préoccupations exprimées dans l'avis du Sénat, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Maroš Šefčovič
Vice-Président

Mr Jean-Pierre BEL
Président du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS Cédex 06